



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
 Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
 Enseignement obligatoire  
 Etablissement primaire Pré-du-Camp, Le-Sapay

## Compte-rendu provisoire Instance participative – n° 4 mardi 29 mai 2018

Horaire :	18h00 à 20h00	Lieu : Ecole Le-Sapay Bibliothèque (rez-inférieur)
Présent-e-s :	Représentant-e-s des parents : S. BOSSY (Pré-du-Camp) B. BOURGIN, J. PETRO (Le-Sapay) ; Représentant-e-s des enseignant-e-s : C. FRESARD, A. GAUTIER (Le-Sapay) S. HAIRER, M. SCHLOSSER (Pré-du-Camp) ; G. SCHWARZ, responsable de secteur du GIAP C. RAMBACH, service de l'enfance (Plan-les-Ouates) F. ORTEL, directrice d'établissement	
Excusés :	D. KOVALIV CARRON, responsable du service de l'enfance (Plan-les-Ouates) D. ROSSI, représentante des parents (Pré-du-Camp) S. LAGRANGE, Administratrice du groupement intercommunal Le-Sapay	
Prise de notes :	J. MARQUIS, secrétaire de l'établissement	

### 1. Accueil

La Dir-E souhaite la bienvenue à tous. Elle prie d'excuser Mmes Rossi et Lagrange.

Cette dernière instance de l'année est un peu particulière parce que des départs sont prévus, notamment celui de M. Frésard, qui prend sa retraite, ainsi que ceux de Mmes Gautier et Bourgin, qui souhaitent quitter après un certain nombre d'années d'activité. Il faut donc que chaque partenaire trouve une relève.

La Dir-E n'a pas reçu de proposition de thème à aborder durant cette dernière séance et propose de faire un bilan de l'année et donner quelques informations. Elle souhaiterait avoir un échange sur les perspectives d'échanges pour l'an prochain.

### 2. Bilan 2017-2018

Une enseignante se pose la question de la pertinence de placer la séance avec les enfants en fin d'année, par rapport à la suite à donner à leurs demandes. Faire une séance en novembre permettrait de donner plus de poids aux délégués de classes lors du Conseil d'école. Cette idée est retenue par les Membres présents et sera planifiée pour l'année suivante.

A ce propos, dans le dernier compte-rendu de l'instance participative, des notes en italique ont été ajoutées, signalant la réalisation suite à certaines demandes des élèves notamment.

En ce qui concerne l'utilisation de l'esplanade (rez-inférieur de l'école Le-Sapay) comme préau, la position des autorités ne permet pas de l'envisager à ce jour : les espaces existants sont prévus pour 500 élèves et l'esplanade doit actuellement rester un lieu de passage pour les sociétés et les livreurs.

Une enseignante, animant le Conseil d'école du Sapay, souligne que divers demandes des élèves ont abouti. Ainsi, les enfants ont souhaité faire des récréations grands-petits et elles ont été testées à trois reprises, à la satisfaction de tous. Pour l'an prochain, il a été prévu des partages de récréations « grands-petits » une fois par semaine. Reste cependant des points à suivre, notamment l'impression des logos du Conseil d'école sur les drapeaux.

### **3. Informations**

#### **a. Effectifs pour 2018-2019**

- 330 élèves environ sont prévus à Pré-du-Camp, avec 8 classes de cycle 1 (1P à 4P) et 8 classes de cycle 2 (5P à 8P) ;
- 410 élèves environ sont prévus au Sapay, avec 13 classes de cycle 1 et 7 classes de cycle 2.

Au Sapay, des arrivées de nouveaux élèves sont encore quotidiennes. Dans ce contexte, la Dir-E ne pourra pas annoncer les classes, la dernière semaine de l'année, comme c'est généralement le cas. En effet, la structure des classes pourrait changer encore pendant l'été. Un courrier sera adressé à tous les parents, via le cartable de l'élève. Le vendredi précédant la rentrée, les listes de classes seront affichées sur les fenêtres de l'école 1.

#### **b. Prévention du harcèlement**

La formation de l'ensemble du corps enseignant, pour mieux prévenir et gérer les situations de harcèlement, a été réalisée avec les partenaires institutionnels (service de santé de l'enfance et la jeunesse et Le-Point). Le parascolaire a été impliqué aux différentes étapes de travail réalisées. Il s'agit encore d'ajuster l'outil pour que tous les partenaires puissent l'utiliser.

Un parent signale qu'au CO de Cayla, un groupe a travaillé avec « Action innocence » et une entreprise de publicité française (HAVAS) : des artistes ont créé des dessins sur le thème « Histoires gravées », à partir de récits et d'histoires vécues par les jeunes. Une application a été dédiée aux élèves : avec leurs portables, ils peuvent accéder à des animations en lien avec les « Histoires gravées ». Ce dispositif impliquant les élèves a contribué à une action de prévention positive. Cette expérience, très satisfaisante, pourrait servir à d'autres CO ou inspirer également des actions dans les établissements primaires.

Une enseignante rajoute que message passé auprès de tous les parents, au début de l'année, a été bien reçu et a porté ses fruits et qu'il mériterait d'être reconduit dans les classes l'an prochain.

#### 4. Perspectives pour l'an prochain

La Dir-E relève les moments positifs des séances de cette année et un tour de table permet d'identifier des éléments à reprendre l'an prochain :

- Revenir sur le thème du harcèlement.
- Remplacer les parents ou les enseignants qui quittent l'instance. La Dir-E invite les parents, par leur réseau, de désigner une nouvelle personne de référence.
  - Piste possible : rappeler aux réunions de parents que des places sont à pourvoir pour les parents.
- Une enseignante rappelle que les enfants ont réitéré le souhait d'avoir des pincettes à déchets. Cette demande avait été étudiée, mais n'avait pas abouti. La nomination de la nouvelle administratrice, Mme Lagrange, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, devrait permettre, à la rentrée prochaine, d'assurer le suivi. La Dir-E lui en parlera.

Un parent signale que des élèves utilisant ces pincettes peuvent se sentir responsabilisés : ainsi, lors d'une opération « clean-up » dans le quartier, 40 personnes sont venues dont 30 enfants, impliqués dans le nettoyage avec un outil adéquat. La Dir-E invite les Membres à lui transmettre des modèles de pincettes qui pourraient convenir aux jeunes élèves.

#### 5. Divers

##### Promotions

Un parent questionne la date fixée pour les Promotions. La Dir-E rappelle qu'elles se déroulent à Plan-les-Ouates, cette année, pour les deux écoles de l'établissement, le vendredi 29 juin à Pré-du-Camp. Les cars sont prévus pour les petits degrés du Sapay. Les thèmes pour les décorations sont à voter dans les classes jusqu'au premier juin.

Un parent souhaite que soit demandé aux parents de fournir une bouteille d'eau aux enfants, afin qu'ils puissent s'hydrater, spécialement pendant le discours du Maire. Une enseignante estime que pour les plus petits, qui portent souvent des décorations, ce n'est pas pratique. Des bouteilles risquent d'être jetées sur le parcours. Chaque famille veillera à hydrater les enfants avant le défilé et les discours, qui ne prennent pas plus d'une heure, en début de soirée.

Une enseignante propose que l'école Pré-du-Camp se place vers la Voirie et que l'école Le-Sapay se place près de la salle communale. La Dir-E rappelle que dans le cortège, les classes se mettent selon leur arrivée, ce qui peut conduire à mélanger les classes des deux écoles de l'établissement.

Un parent demande si les élèves sont obligés d'écouter le discours du Maire. La Dir-E rappelle que les Promotions marquent un moment important, d'une année à l'autre, symbolisent un passage qui ritualisent la fin d'une étape qui mérite une célébration. Comme ce sont les Communes qui organisent les promotions (selon le règlement en vigueur), elles choisissent les modalités et la présence de toutes et tous est nécessaire. A cette occasion, les autorités adressent un mot aux enfants et aux familles. Un enseignant rappelle que les autorités de la Commune veillent à adresser un message court que tout le monde peut suivre.

## 6. Remerciements

- Mme Gautier est représentante des enseignant-e-s depuis l'ouverture de l'école, il y a trois ans. Elle a déjà participé 6 ans aux Conseils d'établissement de son école précédente. La Dir-E la remercie chaleureusement et souligne que Mme Gautier anime également le Conseil d'école : cette articulation entre l'instance des élèves et celle des Membres de l'instance participative a été très précieuse.
- M. Frésard rappelle qu'il est au COEt depuis le début, c'est-à-dire 9 ans. La Dir-E le remercie pour sa persévérance et son implication tout au long de ces années.
- Mme Bourgin a commencé son implication dans le Conseil d'établissement, à l'ouverture du Sapay, il y a trois ans. Elle dit qu'elle a eu beaucoup de plaisir à participer ainsi à la vie de l'école et qu'elle a trouvé très intéressant d'avoir des contacts avec tous les partenaires. Comme elle va augmenter son taux de travail l'an prochain et que ses enfants ne seront plus dans l'école, elle cède sa place. La Dir-E la remercie beaucoup pour son engagement, son implication dans différents événements et ses suggestions constructives.

La Dir-E clôt la séance et invite tout le monde à l'apéritif. M. Frésard offre le champagne à l'occasion de son départ à la retraite.

## 7. Prochaine rencontre

Lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018 à 19h à la bibliothèque de l'école Le-Sapay. L'apéritif sera offert par les enseignants et la secrétaire.